



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION
D'UNE CHAUFFERIE BOIS/GAZ ET D'UN
RESEAU DE CHALEUR - ATTRIBUTION DES
MARCHES DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 03 novembre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION D'UNE CHAUFFERIE
BOIS/GAZ ET D'UN RESEAU DE CHALEUR - ATTRIBUTION DES
MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal délégué spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la création d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux, le Conseil municipal a approuvé :

- le 28 septembre 2009, l'étude de faisabilité réalisée par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) pour la création d'une chaufferie et du réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux ;
- le 18 janvier 2010, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre ;
- le 26 avril 2010, l'Avant projet définitif (APD) et l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Une consultation d'entreprises a été lancée par voie de marché à procédure adaptée pour cette opération. Les caractéristiques principales sont :

- la construction d'une chaufferie bois avec une chaudière bois de 700 kw accompagnée d'une chaudière d'appoint au gaz de 1 300 kw. Cette dernière prendra le relai de la chaudière bois en cas de panne ;
- la construction d'un silo pour le stockage du bois déchiqueté ;
- la construction d'un système de dessilage par racleur en fond de silo. Il servira à acheminer le bois jusqu'à une première vis sans fin qui le transportera vers une deuxième qui le transportera jusqu'à la chaudière ;
- la distribution d'eau chaude vers les différents bâtiments raccordés grâce à un réseau de chaleur en acier pré-isolé ;
- la transformation des chaufferies actuelles en sous-stations avec la mise en place d'un compteur d'énergie.

Le marché comporte une tranche ferme, une tranche conditionnelle et deux options :

- la tranche ferme, lots 1 à 8 pour la construction de la chaufferie et du réseau de chaleur ;
- la tranche conditionnelle, lots 1, 2, 4 et 5 qui concerne un aménagement paysagé situé à l'arrière de la chaufferie sur un espace public de la ville ;
- les options lots 3 et 4 qui intéressent la végétalisation de la toiture de la chaufferie et le remplacement du bardage en pin.

Les crédits de la tranche ferme seront imputés au budget annexe de la chaufferie bois/gaz du quartier des Brizeaux.

Les crédits de la tranche conditionnelle seront imputés au budget principal (aménagement espaces publics).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés pour chaque lot précisé dans le tableau ci-après ;

Après avis de la commission des marchés qui s'est réunie le 8 octobre 2010, les attributaires sont :

Lot	Libellé	Attributaire	Montant en € TTC Tranche ferme	Option ①	Option ②	Montant en € TTC Tranche conditionnelle
1	Terrassements VRD	BOISLIVEAU	59 003,92			2 239,33
2	Gros œuvre	LEGRAND	197 700,86			9 719,27
3	Etanchéité	OUEST ETANCHEITE	10 761,18	8 061,40		
4	Ossature bardage bois	CILC	64 842,32	Non retenue	Non retenue	8 524,91
5	Serrurerie	J. MARCHET	54 107,66			2 344,16
6	Réseau de chaleur	infructueux	-			
7	Chaudière bois	WEISS	291 465,20			
8	Chaufferie sous-stations	infructueux	-			

- autoriser Madame le Maire ou l'Elu délégué à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le Conseiller délégué spécial

Signé

Bernard JOURDAIN